

**LÉGENDE**

- Limite de la nouvelle municipalité
- - - Limite actuelle des municipalités
- Limite lot (cadastre du Québec)
- Limite lot bornant (cadastre du Québec)
- Limite lot arpentage primitif

Superficie totale : 201,5 km<sup>2</sup>

Ce plan accompagne une description technique.

Les lots proviennent d'un extrait de la Base de données cadastrales du Québec en date du 11 décembre 2024.

Les numéros de lots et de rangs indiqués entre parenthèses sur ce document sont en référence à l'arpentage primitif.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.



**Limites du territoire de la municipalité  
provenant du regroupement de  
la Paroisse de Saint-Anne-de-la-Pocatière,  
de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth  
et de la Ville de La Pocatière, dans la Municipalité  
régionale de comté de Kamouraska.**

Ville de La Pocatière, le 7 janvier 2025

Signé numériquement par :

GUY MARION  
Arpenteur-géomètre  
(Matricule: 2298)

Feuille 1 de 2  
Minute : 6323  
Dossier a-g : 518

Dossier BAGQ : 550660

1 / 2

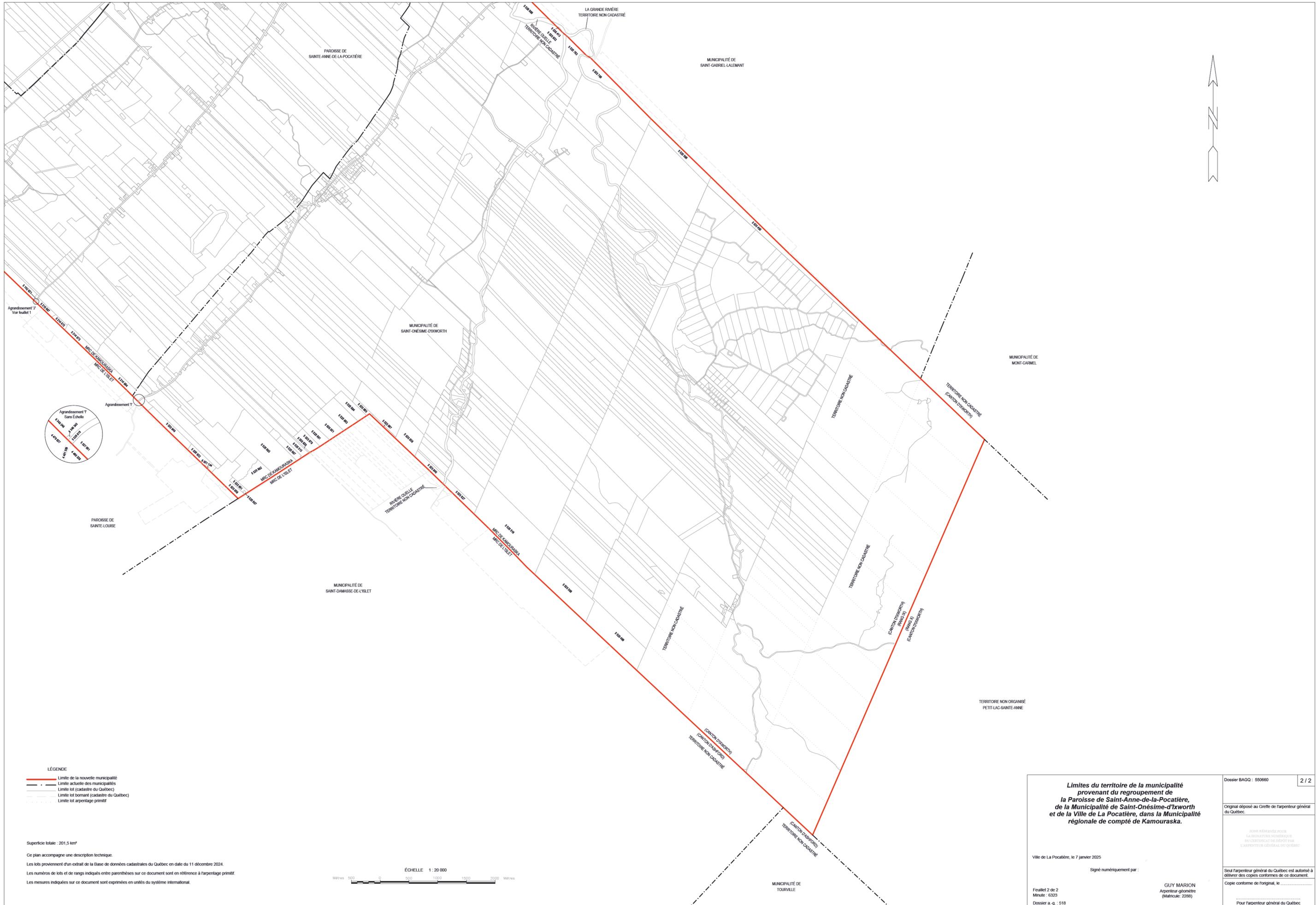
Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.

SEULE RÉSERVE POUR  
LA DIVISION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE QUÉBEC PAR  
L'ARPELLEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à  
délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le \_\_\_\_\_  
Pour l'arpenteur général du Québec

Voir feuillet 2



**LÉGENDE**

- Limite de la nouvelle municipalité
- - - Limite actuelle des municipalités
- ..... Limite lot (cadastre du Québec)
- ..... Limite lot bornant (cadastre du Québec)
- ..... Limite lot arpentage primitif

Superficie totale : 201,5 km<sup>2</sup>

Ce plan accompagne une description technique.

Les lots proviennent d'un extrait de la Base de données cadastrales du Québec en date du 11 décembre 2024.

Les numéros de lots et de rangs indiqués entre parenthèses sur ce document sont en référence à l'arpentage primitif.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.



<p><b>Limites du territoire de la municipalité</b>  <b>provenant du regroupement de</b>  <b>la Paroisse de Saint-Anne-de-la-Pocatière,</b>  <b>de la Municipalité de Saint-Onésime-d'IXworth</b>  <b>et de la Ville de La Pocatière, dans la Municipalité</b>  <b>régionale de comté de Kamouraska.</b></p>		<p>Dossier BAGQ : 550660</p> <p style="text-align: right;">2 / 2</p>
<p>Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.</p>		
<p><small>SONS RÉSERVES POUR  LA REPRODUCTION INFORMATIQUE  DU TERRITOIRE DÉLIMITÉ PAR  L'ARPELLEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC</small></p>		
<p>Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.</p>		
<p>Copie conforme de l'original, le .....</p>		
<p>Pour l'arpenteur général du Québec</p>		
<p>Ville de La Pocatière, le 7 janvier 2025</p> <p>Signé numériquement par :</p>		<p>GUY MARION  Arpenteur-géomètre  (Matricule : 2288)</p>
<p>Feuillet 2 de 2  Minute : 6323  Dossier a - g : 518</p>		